

13. LE RISQUE SANITAIRE

13.1 : DÉFINITION

On appelle risque sanitaire un risque immédiat ou à long terme représentant une menace directe pour la santé des populations nécessitant une réponse adaptée du système de santé. Parmi ces risques, on recense notamment les risques infectieux pouvant entraîner une contamination de la population (Ébola, pandémie grippale, COVID...).

On recense au moins 4 risques majeurs sur le territoire :

- EBOLA
- EPIZZOTIE
- PANDEMIE GRIPPALE
- POLLUTION DE L'AIR

13.1.1 : EBOLA

Le virus Ébola est l'une des maladies virales les plus graves connues chez l'humain. Il appartient à la famille des filovirus. Il existe 5 espèces de virus Ébola.

Le virus a été identifié pour la première fois en 1976 dans la province ouest-équatoriale du Soudan et dans une région voisine du nord du Zaïre (aujourd'hui République Démocratique du Congo).

Les flambées de fièvre hémorragique provoquées par le virus Ébola surviennent principalement en Afrique avec un taux de mortalité variable (entre 25 et 90%) selon le type de virus et les conditions de prise en charge. La précocité et la qualité de cette prise en charge jouent un rôle important pour réduire la mortalité associée à la maladie.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La maladie à virus Ébola est une maladie virale aiguë se caractérisant souvent par l'apparition brutale de fièvre, une faiblesse intense, des douleurs musculaires, des maux de tête et une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes.



13.1.2 : EPIZZOTIE :



Le mot épizootie décrit une maladie qui frappe simultanément un grand nombre d'animaux de même espèce ou d'espèces différentes. Des maladies peuvent apparaître et se diffuser sur notre territoire en raison de mouvements commerciaux d'animaux ou de produits, ou au fil des flux migratoires d'oiseaux sauvages.

L'épizootie a des conséquences importantes pour les filières concernées et peut même affecter l'économie générale de notre pays.

En outre, plusieurs de ces maladies peuvent représenter un risque pour la santé humaine.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES DE MALADIES ANIMALES ?

Les maladies animales sont répertoriées selon deux types :

- Les maladies réputées contagieuses
- Les maladies à déclaration obligatoire

Selon que l'on est en présence de l'une ou de l'autre de ces maladies, les implications en matière de police sanitaire diffèrent.

Le classement d'une maladie en tant que MRC (maladies réputées contagieuses) se fonde sur son impact sur la santé publique, l'élevage ou le commerce international. Il s'agit d'affections dont l'impact justifie l'action des services de l'Etat en charge de la protection des populations ainsi que d'éventuelles mesures d'intervention.

Par ailleurs, certaines maladies réputées contagieuses donnent lieu à l'élaboration de plans d'intervention sanitaire d'urgence définis à l'échelle nationale. C'est le cas des maladies telles que l'influenza aviaire, la maladie de Newcastle, la fièvre aphteuse, la fièvre catarrhale ovine, la peste équine...

Le classement d'une maladie en tant que MDO (maladies à déclaration obligatoire) ne donne pas lieu à application de mesures de police sanitaire. Il se fonde sur la nécessité de mettre en place un dispositif de veille épidémiologique sur l'ensemble du territoire.

QUELQUES COMPORTEMENTS ET RÉFLEXES À ADOPTER FACE À DES MALADIES ANIMALES

AGIR AVANT:

- Évitez de manipuler des animaux malades ou morts.
- Lavez-vous systématiquement les mains (eau et savon) après contact avec les animaux, les déchets ou les déjections animales.

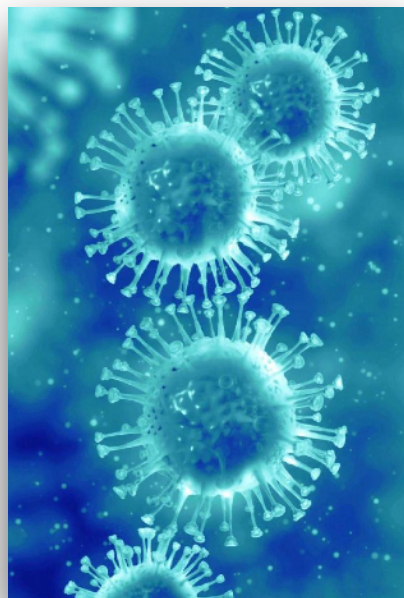
Il n'est pas rare de trouver dans la nature des dépouilles d'animaux. Cela ne signifie pas pour autant que vous soyez en présence d'une épizootie. Toutefois, si vous constatez des mortalités en nombre, signalez-les aux autorités compétentes (directions départementales en charge de la protection des populations, municipalités...).

Agir en cas de maladie animale avérée

- Ecoutez et respectez les consignes des pouvoirs publics : elles peuvent évoluer selon la situation.
- Respectez les règles particulières de circulation des personnes et des animaux mises en place autour des zones touchées par l'épizootie même si vous n'êtes pas directement concerné par l'épizootie.

13.1.3 : PANDÉMIE GRIPPALE:

Une pandémie grippale est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue (plusieurs continents ou monde entier) d'un nouveau sous-type de virus résultant d'une transformation génétique conséquente.



QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE LA GRIPPE PANDÉMIQUE ?

- Un nombre très important de personnes touchées par le virus (de l'ordre de 7,7 à 14,7 millions de personnes en 2009 en métropole, en grande partie dans les tranches d'âge jeunes, contre 3 à 6 millions pour une grippe saisonnière),
- Un développement hors de la saison habituelle de la grippe, notamment en été dans l'hémisphère nord,
- Un nombre important de « gripes compliquées », formes très graves qui, sans traitement, ont souvent une issue fatale,
- Des formes graves et des décès touchant en majorité des adultes de moins de 60 ans d'âge moyen, alors que l'âge moyen de décès de la grippe saisonnière est de 82 ans,
- Des vagues successives durant chacune de 8 à 12 semaines, séparées de quelques semaines, quelques mois voire davantage, et plus rarement une vague unique.

COMMENT SE DÉVELOPPE UNE PANDÉMIE GRIPPALE ?

L'apparition d'une pandémie grippale peut résulter d'une recombinaison génétique entre des virus grippaux animaux et humains ou de mutations progressives d'un virus animal, permettant une adaptation à l'être humain.

S'agissant de la transmission **de l'humain à l'humain**, le virus grippal se transmet par :

- **La voie aérienne**, c'est-à-dire la dissémination dans l'air du virus par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou les postillons,
- **Le contact rapproché avec une personne infectée** (lorsqu'on l'embrasse, qu'on lui serre la main ou que l'on utilise les mêmes couverts que la personne malade),
- **Le contact avec des objets touchés et donc contaminés par une personne malade** (exemple : une poignée de porte).

Les **symptômes** d'une grippe pandémique sont similaires à ceux de la grippe saisonnière : **fièvre élevée** (> à 38°C), **courbatures**, **fatigue**, **toux** et **gêne respiratoire**. La durée d'incubation peut aller jusqu'à sept jours et une personne grippée est contagieuse dès les premiers symptômes et pendant environ sept jours.

Le Gouvernement, tirant les enseignements de la gestion de l'épisode pandémique de 2009 et des différents retours d'expériences et évaluations qui ont été conduits, a **procédé à une réforme en profondeur du Plan national contre la pandémie grippale**.

AGIR AVANT

Pour limiter le risque d'être contaminé par le virus de la grippe, il faut **adopter des gestes simples** :

- **se laver les mains** plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- **utiliser un mouchoir en papier** à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle ;
- **se couvrir le nez et la bouche** quand vous éternuez ;
- **éviter les contacts** avec les personnes malades.

Ces gestes d'hygiène simples permettent également de se protéger contre de nombreuses autres maladies transmissibles, comme les gastroentérites, les bronchiolites, etc.

Si un administré présente les symptômes (fièvre...) de la grippe : **appeler le médecin traitant ou le 15. L'administré ne doit pas se rendre à l'hôpital directement. Un signalement rapide permettra la prise en charge rapide.**

AGIR PENDANT

- **Se laver les mains** plusieurs fois par jour avec du savon ou, à défaut, utiliser une solution hydro-alcoolique.
- **Utiliser un mouchoir en papier** à usage unique pour se moucher ou cracher et le jeter dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle.
- **Se couvrir le nez et la bouche** quand on éternue.
- **Eviter les contacts avec les personnes malades.**
- **Etre à l'écoute** (tv et radio) et respecter les consignes émises par les pouvoirs publics car elles peuvent évoluer selon la situation.
- **Se vacciner** contre le virus pandémique dès lors qu'une campagne de vaccination est spécifiquement organisée.
- **Prendre des nouvelles** des membres de votre famille ou de vos voisins isolés.

13.1.4 : POLLUTION DE L'AIR

La pollution de l'air a des effets significatifs sur la santé et l'environnement. En France, il existe une tendance à l'amélioration de la qualité de l'air au cours des vingt dernières années. Cependant, les valeurs limites ne sont pas respectées dans certaines zones.



COMMENT SE FORME LA POLLUTION DE L'AIR ?

Les phénomènes naturels (éruptions volcaniques, incendies de forêts, dégel du permafrost...) mais surtout les activités humaines (industrie transports, agriculture, chauffage résidentiel...) sont à l'origine d'émissions de polluants, sous forme de gaz ou de particules, dans l'atmosphère.

Une fois émises dans l'air, ces substances sont transportées sous l'effet du vent, de la pluie, des gradients de températures dans l'atmosphère et cela parfois jusqu'à des milliers de kilomètres de la source d'émission.

Elles peuvent également subir des transformations par réactions chimiques sous l'effet de certaines conditions météorologiques (chaleur, lumière, humidité...) et par réactions dans l'air entre ces substances. Il en résulte l'apparition d'autres polluants.

LES POLLUANTS DE L'AIR:

Il existe deux catégories de polluants atmosphériques :

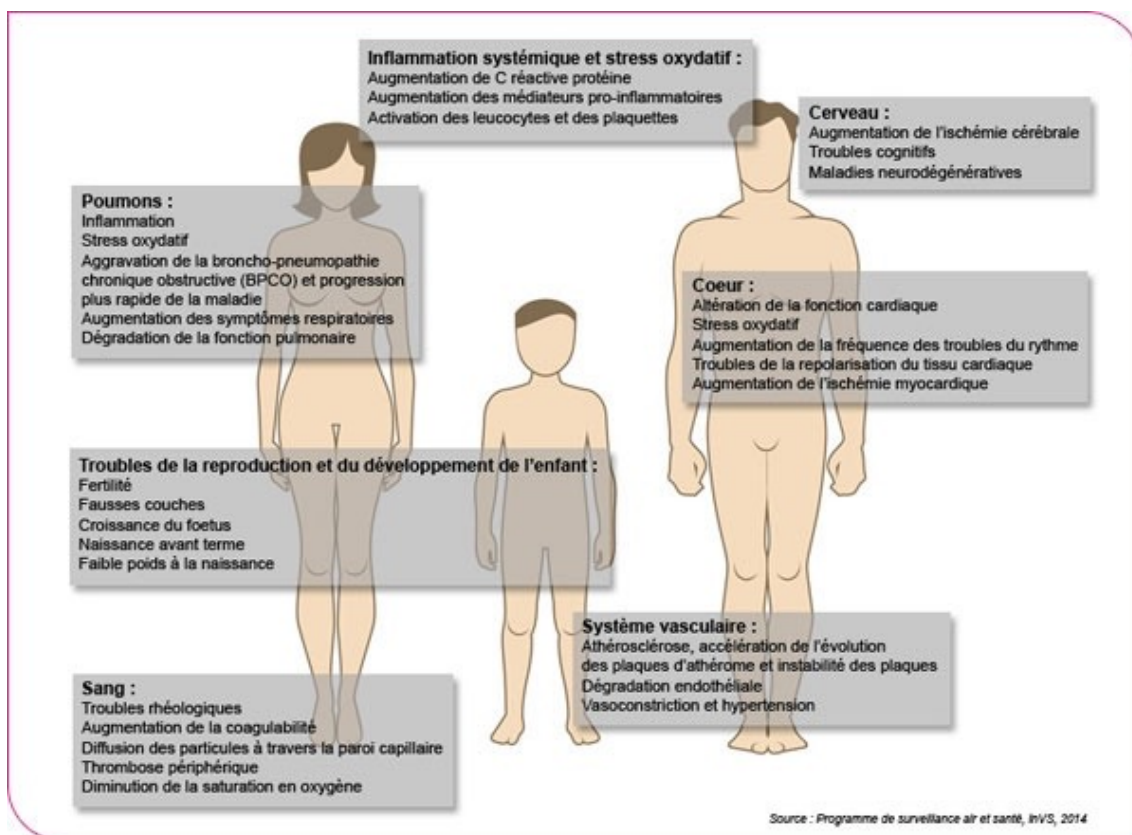
- **les polluants primaires**, émis directement : monoxyde d'azote, dioxyde de soufre, monoxyde de carbone, particules (ou poussières), métaux lourds, composés organiques volatils, hydrocarbures aromatiques polycycliques... ;
- **les polluants secondaires** issus de transformations physico-chimiques entre polluants de l'air sous l'effet de conditions météorologiques particulières : ozone, dioxyde d'azote, particules)...

Le suivi de la pollution de l'air s'appuie sur la mesure et l'analyse des concentrations de ces différents polluants et de leurs variations dans le temps et l'espace.

QUELS SONT LES EFFETS DE LA POLLUTION DE L'AIR ?

La pollution atmosphérique a des **conséquences néfastes sur la santé humaine**.

CONSEQUENCES DE LA POLLUTION SUR LA SANTE :



L'exposition à court terme (pic de pollution) mais surtout l'exposition sur le long terme (chronique) à la pollution de l'air a des impacts importants sur la santé, en particulier pour les personnes vulnérables ou sensibles. A savoir : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques, mais aussi les personnes se reconnaissant comme sensibles au moment des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés au moment des pics (par exemple : diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

La pollution atmosphérique a aussi des **conséquences néfastes sur l'environnement** à court, moyen et long termes. Ces effets concernent :

- **les bâtis** : les polluants atmosphériques détériorent les matériaux des façades (pierre, ciment, verre...) par des salissures et des actions corrosives ;
- **les cultures** : l'ozone en trop grande quantité peut entraîner des baisses de rendement de 5 à 20 % selon les cultures ;
- **les écosystèmes** : ils sont impactés par l'acidification de l'air et l'eutrophisation. En effet, certains polluants, lessivés par la pluie, contaminent les sols et l'eau, perturbant l'équilibre chimique des végétaux. D'autres, en excès, peuvent conduire à une modification de la répartition des espèces et à une érosion de la biodiversité.

En France, la pollution de l'air extérieur représente :

- 48 000 décès prématurés par an ce qui correspond à 9% de la mortalité en France ;
- un coût de la pollution de l'air (extérieur et intérieur) annuel total de **100 milliards d'euros dont une large part liée aux coûts de santé** ;
- des allergies respiratoires liées aux pollens allergisants chez 30 % de la population adulte et 20% des enfants.

Des engagements internationaux fixent des objectifs de réduction ou de limitation des émissions des polluants. De plus, des directives européennes établissent, pour les concentrations dans l'air, des valeurs limites à ne pas dépasser.

QU'EST-CE QU'UN ÉPISODE DE POLLUTION ?

On définit un épisode de pollution par une quantité trop élevée d'un ou de plusieurs polluants dans l'air.

Il peut être dû :

- aux conditions météorologiques, notamment dans les situations stables (peu ou pas de vent) et en période estivale (chaleur et ensoleillement) ;
- à l'apport massif d'une pollution sous l'effet du vent ;
- à l'augmentation saisonnière des émissions de polluants en lien avec certaines activités agricoles, le chauffage domestique...

En cas d'épisode de pollution, deux seuils sont déterminés selon les microgrammes de polluants contenus par mètre cube d'air :

- le seuil d'information : le préfet communique des recommandations sanitaires pour les périodes les plus sensibles. Seuil d'information pour les PM10 : 50 microgrammes par mètre cube d'air ;
- le seuil d'alerte : le préfet complète les recommandations par des mesures d'urgences réglementaires (limitation de vitesse, circulation alternée...). Seuil d'alerte pour les PM10 : 80 microgrammes par mètre cube d'air.

LES BONS GESTES:

Chacun peut s'informer sur :

- **la qualité de l'air dans sa région** auprès de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air. Celle-ci vous informe en temps réel de la qualité de l'air et des éventuels épisodes de pollution ;



Les différents indices de qualité de l'air :	
● Bon	● Mauvais
● Moyen	● Très mauvais
● Dégradé	● Extrêmement mauvais

- **les règles spécifiques à respecter** : pour savoir si votre territoire est dans une zone couverte par un plan de protection de l'atmosphère ou en cas d'épisode de pollution vous pouvez consulter le site de votre [direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement](#) ;
- **les recommandations sanitaires en cas de pic de pollution**, disponibles sur le [site du ministère chargé de la santé](#) et auprès de votre [agence régionale de santé](#) et de votre [association agréée de surveillance de la qualité de l'air](#)
- **les recommandations sanitaires en cas d'émission de pollens allergisants** : disponibles sur le [site du ministère chargé de la santé](#) et auprès du [réseau national de surveillance aérobiologique](#) qui publie chaque semaine une carte de France des risques allergiques par type de *pollen*.

En cas d'épisode de pollution, pour les populations vulnérables et sensibles, c'est-à-dire les nourrissons et les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires :

- éviter les activités physiques et sportives intenses, non seulement en plein air, mais aussi à l'intérieur ;
- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque inhabituelle, consulter le médecin ou pharmacien ;
- prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si un traitement doit être adapté ;
- si les symptômes sont moins gênants quand l'administré reste à l'intérieur privilégier des sorties plus brèves que d'habitude ;
- éviter de sortir en début de matinée et en fin de journée et aux abords des grandes routes ;
- reporter les activités qui demandent le plus d'effort.

Pour la population générale :

- réduire et reporter les activités physiques et sportives intenses, en plein air ou en intérieur, jusqu'à la fin de l'épisode si des symptômes liés à la pollution sont ressentis (fatigue inhabituelle, mal de gorge, nez bouché, toux, essoufflement, sifflements, palpitations) ;
- en cas de gêne inhabituelle (par exemple : toux, mal de gorge, nez bouché, essoufflement, sifflements), prendre conseil auprès du médecin ou pharmacien.